



FORCE SPÉCIALE MIXTE ANTI-PANDÉMIE COVID-19

COMMUNIQUE DE LA FORCE SPECIALE MIXTE ANTI-PANDEMIE COVID-19

--- Mardi, 25 aout 2020 ----

Créée par le décret N° 2020-017/PR en date du 30 mars 2020, en riposte à la crise sanitaire du coronavirus, la Force mixte anti-pandémie COVID -19 poursuit sa mission conformément à la stratégie mise en place par le gouvernement.

Ainsi, elle continue de faire respecter des mesures barrières consistant, entre autres, au port obligatoire des bavettes et à la distanciation physique notamment dans les lieux publics et dans les transports. Elle poursuit aussi la protection des hôpitaux dédiés aux malades de la COVID-19 et des différents lieux de confinements des personnes suspectes sur l'ensemble du territoire national.

Tout en assurant la sécurité sur l'ensemble du territoire, la force continue de veiller au respect de la fermeture des frontières terrestres pour empêcher l'entrée des clandestins qu'elle refoule quotidiennement. Elle a également renforcé sa présence au niveau des aéroports en insistant sur le respect des dispositions prises en rapport avec l'ouverture de l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema le 1er Août dernier.

Par ailleurs, la Force a constaté avec amertume une augmentation des cas positifs à la COVID-19 et des décès au cours de ces dernières semaines, due essentiellement au relâchement observé par une partie de la population. En effet, malgré la décision du gouvernement qui limite les fêtes traditionnelles aux cérémonies symboliques, plusieurs de nos concitoyens ont bravé cette réglementation en organisant des rassemblements festifs dans les préfectures de Tchaoudjo et de la Kozah. Face à cette situation, le gouvernement a décidé le bouclage sectoriel des villes et la réglementation des mariages et des cérémonies funéraires. En réponse à la situation préoccupante dans la région centrale, le gouvernement a ordonné le bouclage des villes d Sokodé, Tchamba et Adjengré et instauré un couvre dans les préfectures de Tchaoudjo, Sotouboua et Tchamba à compter de mardi 25 Août 2020.

Aussi, la force entend faire respecter ces dispositions avec rigueur en faisant preuve de pédagogie. Par conséquent, le commandant de la force compte sur le civisme et le comportement responsable de l'ensemble de la population pour faire respecter toutes les mesures de riposte à cette pandémie afin d'empêcher de nouvelles contaminations au Coronavirus sur l'ensemble du territoire et contenir les foyers sus-cités.

Ensemble protégeons nous contre la Covid-19.